

EN SANTÉ!

Vers un système de santé et de services sociaux + **EFFICACE**

Volume 1 – Numéro 3

Bonjour à vous toutes et tous,

Après de nombreux mois de travaux, le projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace (PL15) a été adopté à l'Assemblée nationale le 9 décembre 2023.

Cette loi s'inscrit comme un élément majeur du Plan santé afin de rendre notre réseau de santé plus humain et plus performant, déposé en mars 2022. L'objectif ultime du Plan est d'offrir à tous les Québécois et Québécoises une expérience patient axée sur l'accessibilité et la qualité des soins.

Par cette nouvelle loi, des changements significatifs seront apportés. Cela nous donnera des leviers supplémentaires pour rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. L'objectif est, entre autres, d'offrir plus de flexibilité et d'agilité, tant dans les trajectoires de soins que dans la prise de décision sur le terrain. C'est une excellente occasion de recentrer les activités du ministère de la Santé et des Services sociaux et celles du réseau de la santé et des services sociaux sur leurs mission et vocation respectives.

Sachez que nous planifions une transition harmonieuse, respectueuse. Nous vous informerons au fur et à mesure des prochaines étapes de la transformation du réseau de la santé et des services sociaux.

Nous sommes sur une nouvelle lancée pour l'atterrissage du Plan santé et de ses suites. Je suis fier de compter sur vous pour y arriver.

Daniel Paré

Sous-ministre de la Santé et des Services sociaux

Les prochaines étapes

À court terme :

- Mise sur pied du comité de transition chargé d'élaborer un plan de transition
- Recrutement et nomination des postes-clés tels que le président et chef de la direction (PCD) de Santé Québec et les membres du conseil d'administration

Pour en savoir plus sur la suite, consultez la page Web [Information pour le personnel du MSSS et du RSSS sur la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.](#)

De nouvelles possibilités

La mise en place de cette loi constitue une belle occasion d'apporter un changement de culture positif et de se structurer différemment. La gestion de proximité et une plus grande flexibilité dans l'organisation des soins et services passeront nécessairement par une meilleure expérience employé, reflétant la reconnaissance accordée au travail et à l'implication du personnel dans la mission collective, soit d'améliorer l'expérience patient.

Les expertises de chacun et chacune seront mises à profit en vue de bâtir un réseau plus humain et plus performant. C'est l'occasion de progresser à partir de la richesse des expériences terrain. Il serait impossible de le faire sans votre contribution.

La création de Santé Québec permettra d'être plus efficace dans la coordination et le déploiement des meilleures pratiques sur le terrain. Ce changement permettra au MSSS de concentrer ses efforts à définir les orientations et à assurer une meilleure planification à long terme. Cette transformation vise également à générer de meilleurs leviers pour les gestionnaires et le personnel des établissements afin de rendre notre réseau plus efficace et plus humain.

La mise en place des changements se fera par étapes. Les expériences passées ont permis de tirer des leçons sur lesquelles nous comptons pour cette intégration. Vous serez bien sûr tenus informés des développements à venir.

Comment rester à jour?

La page Web [Information pour le personnel du MSSS et du RSSS sur la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace](#) est la source d'information qui traite de vos préoccupations ou questions. Elle est régulièrement mise à jour et le sera au fur et à mesure des annonces des étapes de mise en place de la loi.

Pour recevoir les prochains bulletins *En Santé!*, il est possible de [s'abonner à l'infolettre](#).